



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	FESTIVAL PRIMED-PRIX DES JEUNES DE LA MEDITERRANÉE	
PARTENAIRE	CMCA - Centre Méditerranéen de la communication audiovisuelle	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
Lycées généraux technologiques et professionnels	Académique	Cinéma et audiovisuel
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAITRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>Découvrir 3 œuvres audiovisuelles documentaire ou de reportage .</p> <p>Découvrir des lieux du patrimoine marseillais pour débattre et voter pour le film de son choix.</p> <p>Participer à des masterclasses avec des réalisateurs.</p> <p>Participer à des débats avec des professionnels de l'audiovisuel.</p>	<p>Participer individuellement au Prix « Moi, citoyen méditerranéen » dont le thème change chaque année en fonction du choix des films lycéens.</p> <p>Concours d'une production audiovisuelle et individuelle au smartphone d'une minute.</p>	<p>Exprimer un jugement critique.</p> <p>Argumenter, exprimer son opinion à l'oral en public.</p> <p>Mobiliser ses connaissances d'une œuvre pour convaincre de son choix.</p>

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et le CMCA – Centre Méditerranéen de la communication audiovisuelle des ateliers d'initiation au Cinéma documentaire et à la pratique du débat animés par les professionnels du CMCA, sont proposés gratuitement aux établissements. Le CMCA qui a pour objet la coopération audiovisuelle en Méditerranée, organise chaque année le Festival PriMed, Festival du film documentaire dédié à la Méditerranée. Depuis 2010, un jury composé de lycéens de la Région PACA et de pays méditerranéens est constitué pour visionner dans les classes une sélection de films traitant de sujets sociétaux, débattre à plusieurs classes et attribuer le Prix des Jeunes de la Méditerranée dans le cadre de la semaine du PriMed.

Créé en 2010, le Prix Jeune Public des lycéens du PriMed a été renommé Prix Averroès Junior en 2013, avant de devenir en 2018 le Prix des Jeunes de la Méditerranée. Ce dispositif unique permet à 3500 lycéens, de la région SUD mais également en provenance d'autres pays (Algérie, Égypte, Italie, Libye, Liban, Maroc et Tunisie) de devenir jurés du festival PriMed.

Depuis 2018, les lycéens inscrits au festival peuvent participer individuellement au Prix « Moi, citoyen méditerranéen » dont le thème change chaque année en fonction du choix des films lycéens. Il s'agit d'un concours vidéo ouvert aux élèves des deux rives de la Méditerranée autour d'une production audiovisuelle et individuelle au smartphone d'une minute.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Le Prix des Jeunes de la Méditerranée permet aux lycéens méditerranéens de partager leurs idées, débattre et voter ensemble, autour de films et d'enjeux qu'ils ont auparavant découverts et décortiqués en classe.

En amont du festival PriMed, les classes inscrites visionnent en classe 3 films documentaires sélectionnés pour le Prix des Jeunes de la Méditerranée (septembre à novembre).

Ces œuvres sont choisies pour leurs qualités artistiques mais également pédagogiques, puisqu'elles constituent un précieux support complémentaire de compréhension sur des sujets qui soit sont abordés dans les programmes scolaires (actualité, histoire, cultures, géopolitique, économie...), soit touchent à des problématiques intéressant la jeunesse : la sexualité, la musique, le vivre-ensemble, etc. Le CMCA offre à tous ces lycéens un accès à des documentaires qu'ils n'auraient sans doute pas eu l'occasion de découvrir autrement, leur permettant de mieux envisager et comprendre la complexité du monde méditerranéen, ce monde qui est le leur.

Du 5 au 11 décembre 2022, pendant le festival PriMed se déroule à Marseille, chaque classe viendra dans différents lieux du festival (Mucem, bibliothèque de l'Alcazar) à la rencontre d'autres classes autour des 3 films et défendra son point de vue lors d'une matinée de débats autour des grands enjeux contemporain de la Méditerranée. A l'issue de la matinée, chaque élève votera pour le film de son choix.

Chaque classe est invitée à participer au festival lors d'une journée pour rencontrer les réalisateurs lors d'une masterclass et à visionner un quatrième film en salle et à débattre avec les réalisateurs.

Le festival Primed concerne les deux rives de la Méditerranée et au delà et ainsi constitue un point de rencontres entre jeunes de la Méditerranée.

<https://primed.tv/>

Une formation au PAF DAAC /Primed CMCA en public désigné est adossée à ce projet.

CONTACTS :

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Responsable académique du domaine cinéma et audiovisuel
Muriel Benisty : daac.cinema@ac-aix-marseille.fr

LES PARTENAIRES

Festival Primed

Valérie Gerbeault déléguée générale du CMCA : valerie.gerbault@cmca-med.org

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

La participation au festival Primed est gratuite mais le transport des élèves depuis l'établissement vers les lieux du festival reste à la charge de l'établissement.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.